

Notre AGGLOPÔle magazine

P. 18

SAM'Pass, votre cadeau de l'agglomération

Collecte des déchets :
des femmes en action !

p. 7

SAM covoiture
avec Klaxit

p. 9

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
3 927 Villeveyracois



Poussan :
6 071 Poussannais



Montbazin :
2 994 Montbazinois



Gigean :
6 586 Gigeannais



Mireval :
3 360 Mirevalais



Bouzigues :
1 667 Bouzigauds



Loupian :
2 230 Loupianais



Mèze :
12 473 Mézois



Vic-la-Gardiole :
3 401 Vicois



Balaruc-le-Vieux :
2 690 Balarucois



Marseillan :
7 838 Marseillanais



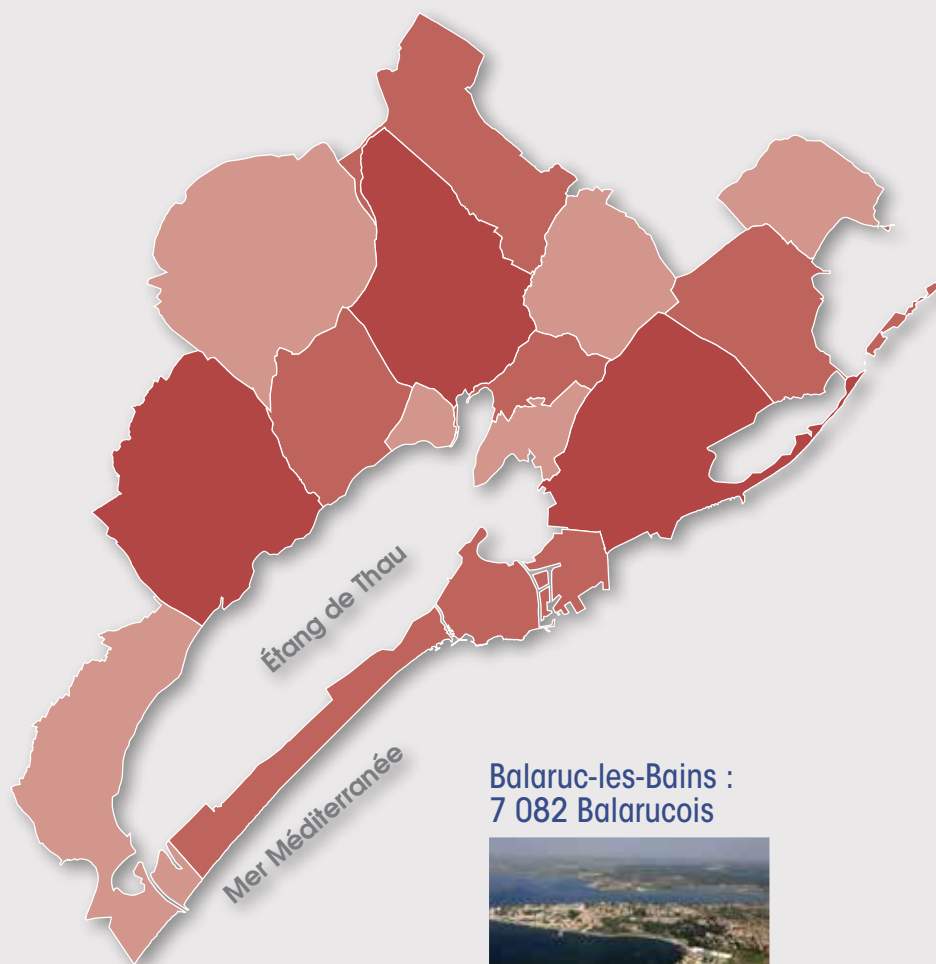
Sète : 44 459 Sétos



Balaruc-les-Bains :
7 082 Balarucois



Frontignan :
23 255 Frontignanais



Sète agglomération
méditerranée,
c'est **128 033 habitants**

Thau en chiffres

380

lots gagnés lors de la Tombola
du Festival des commerçants

[Voir page 5](#)

4

ripeuses pour le service
de la collecte des déchets

[Voir page 6](#)

71

mètres
pour la nouvelle passerelle
de la gare de Sète

[Voir page 8](#)

1 €

remboursé pour votre trajet
de covoiturage professionnel

[Voir page 9](#)



SAM'pass vous ouvre les portes de l'Agglo !

Début 2024, avec mes collègues maires des 14 communes, nous aurons le plaisir de lancer le SAM'Pass, la première carte multi-service de Sète agglomération méditerranée. Personnelle, gratuite et réservée aux habitants du territoire, elle a été pensée pour soutenir votre pouvoir d'achat, mais également pour créer un véritable sentiment d'appartenance à notre territoire, valorisant les services communautaires ainsi que les acteurs culturels, sportifs et économiques que compte l'agglomération.

Dès le 8 janvier prochain, SAM'Pass proposera ainsi des réductions, avantages et bons plans dans les équipements communautaires (piscines, médiathèques, musées...), mais également chez les commerçants, producteurs locaux, club sportifs, salles de spectacles... qui souhaiteront s'associer à ce service et proposer des offres régulières ou événementielles. Tarifs réduits pour les navettes maritimes, les futurs vélos en libre-service, pour certains spectacles, compétitions sportives, séances de cinéma, pièces de théâtre, visites touristiques, mais également l'accès à des avant-premières ou des moments privilégiés seront accessibles directement depuis l'application mobile spécialement dédiée au SAM'Pass.

Mais ce n'est pas tout ! Nous avons également souhaité intégrer à la carte un accès facilité aux équipements de l'Agglomération. Ainsi, SAM'Pass regroupera l'ensemble des cartes déjà existantes. Il suffira ainsi de « badger » avec son pass pour accéder aux médiathèques, musées, piscines, bus et très

prochainement aux déchetteries de l'agglomération qui seront équipées de barrières automatiques. A terme, SAM'Pass rassemblera tous les services dont vous pourriez avoir besoin pour mieux vivre votre Agglo. Car une communauté plus connectée, c'est une communauté plus forte !

Cette initiative, à laquelle j'espère vous serez nombreux à adhérer, s'inscrit dans notre engagement continu envers le bien-être et la qualité de vie de nos habitants. Et je crois fermement que cette carte sera un outil précieux, unifiant nos efforts pour faire de Sète agglomération méditerranée un territoire où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

A l'heure où l'année touche à sa fin et que de nouvelles perspectives et de nouveaux projets se dessinent pour 2024, je tenais à vous remercier, au nom des élus de Sète agglomération méditerranée, pour la confiance et le soutien que vous nous témoignez. C'est grâce à votre engagement, votre solidarité, et votre amour pour notre territoire que nous continuons à progresser ensemble.

En cette période de célébration et de partage, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année, et à l'aube de la nouvelle année, je souhaite que nos ambitions collectives continuent à se réaliser.

Ensemble, nous façonnons pour notre territoire un avenir ambitieux et prometteur.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

François Commeinhes,

Président de
Sète agglomération méditerranée,
Maire de Sète

Le Préfet de l'Hérault en visite sur le bassin de Thau

Le 11 octobre dernier, François-Xavier Lauch, nouveau Préfet de l'Hérault, a choisi notre territoire, pour l'une de ses premières visites officielles. Il a été accueilli en mairie de Sète, par François Commeinhes, Président de l'Agglopôle.

A bord d'un bateau des Affaires Maritimes, ils ont pris la direction de Loupian pour se rendre sur une table conchylicole et partir à la découverte d'un mas. L'occasion d'échanger avec les représentants du Comité Régional Conchylicole de Méditerranée sur les enjeux liés à l'écosystème lagunaire et les problèmes rencontrés par les professionnels d'un secteur essentiel de notre économie, qui compte près de 500 producteurs et représente 10% de la production nationale.



Nos produits à Paris

Comme chaque année, l'Agglopôle était à Paris en octobre dernier, pour l'incontournable « Fête des Vendanges de Montmartre ». Durant trois jours, ont été valorisés les vins et coquillages de la destination œnotouristique « Thau en Méditerranée », fruit d'un partenariat avec Hérault Méditerranée.

L'événement qui a brassé près d'un demi-million de visiteurs, a permis à notre stand installé au pied du Sacré-Cœur, de promouvoir notre beau territoire et ses produits labellisés « Vignobles & Découvertes » et de communiquer sur notre candidature commune avec Montpellier pour devenir capitale européenne de la culture 2028, à travers des animations mettant à l'honneur le génie musical de Georges Brassens et Manitas de Plata.



Nouvelle médiathèque de Balaruc : les travaux sont lancés

Les fouilles archéologiques qui ont révélé une nécropole romaine, sont terminées. La première pierre de la future médiathèque de Balaruc-les-Bains, dont l'ouverture est prévue pour 2025 (18 mois de travaux), a pu être posée le 14 septembre dernier, rue Romaine, en présence des élus communautaires et des représentants des partenaires financiers de l'opération.

Un peu plus de 5M€ HT seront investis pour financer ce nouvel équipement de 1 000 m² situé à proximité du centre-ville, de l'Office de tourisme, du théâtre de Verdure et du groupe scolaire George Sand-Petit Prince (SAM : 2 453 118 €, Direction Régionale des Affaires Culturelles : 1 878 698 €, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée: 750 000 €).



Jeux vidéo à gogo

Les médiathèques, ce n'est pas que du livre, c'est du cinéma, de la musique, des ateliers créatifs... mais aussi du jeu vidéo. Pour le rappeler, une nouvelle édition du Thau Games Tour s'est tenue le 30 septembre dernier à Marseillan.

L'événement qui proposait des animations gratuites et ouvertes à tous, a rencontré son public. Et il y en a vraiment eu pour tous les goûts (réalité virtuelle, cosplay, rétrogaming, tournoi Mario Kart, précis-foot, bus quizz, jeux sur tablettes...). Avec même une invitée spéciale, Irina JustDance, qui a fait bouger les participants sur le célèbre jeu développé par Ubisoft. Un beau coup de projecteur pour les médiathèques de Sète agglopôle méditerranée, organisatrices de l'événement.





La réutilisation de l'eau au cœur des débats

L'Agglopôle, représentée par Michel Garcia, Vice-président chargé de la gestion des espaces naturels, participait le 25 octobre dernier au Salon du Littoral, qui se tenait au Parc des Expos de Montpellier.

Lors de l'événement, qui réunissait l'ensemble des acteurs pour construire le littoral de demain, le projet SALT'EAUX, lauréat du plan France 2030 (porté par Suez et auquel participe notre collectivité), a été présenté. Celui-ci a pour objectif la mise en place de solutions innovantes pour réduire la salinité des eaux usées en amont de traitement, afin de pouvoir les réutiliser pour irriguer les terres agricoles. Ce projet se déroulera sur 6 ans, sur les stations d'épuration de Mèze et Marseillan.

STOP au harcèlement scolaire

L'association « Les Cinquantièmes Hurlants » intervient régulièrement (à la demande du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'Agglopôle), dans les écoles et collèges du territoire, pour sensibiliser contre le harcèlement scolaire. Elle était présente le 9 novembre dernier, journée nationale de lutte contre ce fléau, au Collège Jean Jaurès de Mèze pour une nouvelle séance de prévention.

En juin prochain, ce sont plus de 1 800 élèves du CE2 à la 5^{ème} qui auront assisté (en deux ans) à ces pièces de théâtre « interactives » qui permettent de libérer la parole, financées par l'Agglopôle et l'Etat, avec le soutien de l'Education Nationale.



◆ EN BREF ...

Aire de Loisirs du Pont-Levis : l'Agglopôle récompensée

Huit réalisations au service de la qualité de vie des habitants, étaient mises à l'honneur, le 29 septembre au Parc des Expositions de Béziers, lors des Victoires de l'Investissement Local de l'Hérault.

L'Agglopôle a été primée dans le domaine « Voirie et aménagement de l'Espace public » pour l'aménagement de l'Aire de Loisirs du Pont-Levis et des anciens Salins de Villeroy, à Sète. 1,45 M€ ont été investis dans ce projet porté par l'Agglopôle et la Ville de Sète (financé en partie par l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault), pour mieux concilier accueil du public et préservation de la remarquable biodiversité des lieux.

Numérique : une Agglo en or

L'Agglopôle prend un peu d'avance sur les Jeux Olympiques en obtenant sa médaille d'or... et cela n'a rien à voir avec le sport !

C'est en effet notre projet de « Pass Agglo », bientôt proposé à tous les habitants du territoire (dès le 8 janvier prochain) qui s'est distingué, lors des Assises des usages numériques citoyens, une soirée organisée par l'ADCET, le 18 octobre à Bordeaux. Un trophée obtenu pour la bonne utilisation d'une nouvelle norme permettant via une application mobile, l'accès simplifié et centralisé à différents services de la vie citoyenne (bus, médiathèques, déchetteries, piscines...). Cet outil proposera également toutes sortes de réductions auprès de nos équipements et de commerces sélectionnés.

Vers un œnotourisme durable et responsable

Les 8 et 9 novembre, la destination œnotouristique « Thau en Méditerranée » (née d'un partenariat entre l'Agglopôle et Hérault Méditerranée) accueillait le tout premier séminaire ouvert aux 74 destinations françaises labellisées « Vignobles & Découvertes ».

L'événement organisé sur deux jours, a rassemblé 75 participants. Il a débuté à Marseillan (Caves Richemer) par des conférences, des tables rondes et des ateliers participatifs, avant de se poursuivre par une visite du Mas du Novi à Montagnac et une soirée à l'abbaye de Valmagne. Le second jour était entièrement consacré à un éductour, pour partir à la rencontre des producteurs locaux.



380

C'était le nombre de lots à gagner lors de la grande tombola organisée cet automne, par Sète agglopôle méditerranée, à l'occasion de la première édition du Festival des commerçants. Du 29 septembre au 13 octobre, 60 000 tickets ont été remis aux clients qui effectuaient un achat de plus de 5 €, dans les commerces participants des 14 communes du territoire.

Avec comme supers lots à remporter, 2 vélos électriques d'une valeur de 1 600 € chacun et 1 trottinette électrique d'une valeur de 450 € ainsi que des cures aux Thermes de Balaruc-les-Bains, offertes à 4 personnes, pour une valeur globale de €. De quoi faire des heureux...



► Une gestion raisonnée de la végétation des cours d'eau

Sète agglomération méditerranéenne mène des campagnes régulières d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau, pour réduire les risques d'inondation et préserver les écosystèmes.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), Sète agglomération méditerranéenne intervient selon un programme pluriannuel pour entretenir la végétation des berges des cours d'eau du bassin versant de la lagune de Thau (12 communes, 40 cours d'eau, 131 km) et du bassin versant du Lez (2 communes, 4 cours d'eau, 9 km).

Selon le Code de l'Environnement, les propriétaires riverains de cours d'eau sont tenus d'en assurer l'entretien. Toutefois, Sète agglomération méditerranéenne peut se substituer à eux, qu'ils soient publics ou privés, en cas de défaillance ou pour assurer des opérations d'urgence. Elle définit alors un Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI), qui doit être déclaré d'intérêt général par le Préfet.

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et le Syndicat du Bassin du Lez interviennent respectivement auprès de Sète agglomération méditerranéenne en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et maître d'ouvrage délégué, par le biais d'une technicienne rivière. Cette dernière définit chaque année le programme de travaux d'entretien en fonction des tronçons identifiés dans le PPI (Programme Pluriannuel d'Intervention). Chaque cours d'eau est en effet divisé en tronçons, répondant à un objectif de gestion spécifique : préservation de la biodiversité, prévention des

inondations, ralentissement ou aide à l'écoulement des eaux...

Les travaux sont suivis conjointement par un technicien de Sète agglomération méditerranéenne et la technicienne rivière, et sont réalisés par une entreprise spécialisée et/ou en régie par les agents de l'agglomération.

La dernière campagne d'entretien s'est déroulée de septembre à novembre 2023. Elle a concerné 9 communes et 10 cours d'eau, pour un linéaire entretenu de 3 km.

Vous avez des questions sur les travaux d'entretien ou sur les bonnes pratiques en matière de gestion de la végétation ? Vous pouvez contacter la technicienne rivière : travauxriviere@smbt.fr

Interventions réalisées de septembre à novembre 2023

- Balaruc-le-Vieux (la Vène et l'Agau)
- Bouzigues (le Joncas)
- Gigan (les Barbières et la Vène)
- Loupian (les Coquillades)
- Mèze (l'Aygués vaques et le Font des putes)
- Mireval (la Carbonière)
- Montbazin (la Vène)
- Poussan (la Lauze et la Vène)
- Villeveyrac (la Calade, les Près bas et les Coquillades).



Michel Garcia

Vice-Président délégué à la gestion des espaces naturels

L'agglomération est particulièrement attentive à la gestion de la ripisylve, car elle représente un enjeu important, autant pour la prévention du risque inondation que pour la qualité du milieu.

L'entretien régulier des végétaux permet en effet de favoriser l'écoulement naturel des eaux en prévenant les risques d'embâcle (obstacle composé de débris végétaux et de déchets), mais aussi de garantir le maintien et l'équilibre des écosystèmes.

Les travaux d'entretien sont limités au strict nécessaire afin que la ripisylve puisse jouer son rôle de corridor écologique, abritant une faune et une flore terrestre et aquatique très riche. Elle contribue également au maintien des zones ombragées limitant les variations de températures de l'eau et la prolifération d'algues lors de phénomènes d'eutrophisation. Elle limite l'intensité des crues en ralentissant l'écoulement et permet l'épuration des eaux ruisselant sur le bassin versant (filtration des polluants phosphates, nitrates...). Elle favorise enfin, le maintien des berges grâce au système racinaire des végétaux.



► Collecte des déchets : le service se féminise !

**Ma collecte
en un seul clic !**

Retrouvez les jours de
collecte de vos bacs
individuels sur :
www.agglopole.fr

Vous les avez peut-être croisées dans votre quartier ou sur la route. Elles, ce sont Marion Bizé, Eolia Severac, Sylvie Tauste et Aurélie Winterstan, toutes employées au sein du service de collecte des déchets de Sète agglomération méditerranéenne.

Forte de sa volonté de favoriser l'égalité hommes femmes dans la vie locale et professionnelle, l'agglomération a recruté quatre femmes ces trois dernières années, pour des postes de chauffeur et/ou ripeur, jusqu'alors uniquement occupés par des hommes. Encore largement minoritaires parmi les 97 agents en charge de la collecte des déchets en régie, ces femmes enthousiastes nous racontent comment elles ont intégré le métier et vivent aujourd'hui leurs missions.

La première femme à avoir rejoint le service est **Sylvie Tauste**, 52 ans. Cette dernière travaillait au Musée de l'Étang depuis plus de 30 ans, lorsque celui-ci a dû temporairement fermer ses portes pendant la crise sanitaire du Covid-19. « Durant le confinement, le service de collecte des déchets cherchait des volontaires, j'ai tout de suite proposé mon aide. Cette opportunité m'a permis de découvrir le métier de ripeuse, que j'ai tout de suite apprécié. J'ai ensuite sollicité l'agglomération pour demander à changer de service ».



Pour Aurélie Winterstan, 39 ans, et Marion Bizé, 27 ans, toutes deux titulaires du permis poids lourds, c'est avant tout la passion des camions et de la conduite qui les a amenées à ce métier. **Aurélié Winterstan** conduit depuis plus de deux ans les camions bennes de 19 tonnes de l'agglomération. « J'ai toujours voulu faire cela, car j'aime conduire, mais aussi riper. La conduite nécessite une concentration de chaque instant (rues étroites, véhicules mal stationnés...), il faut savoir s'adapter en permanence, tout en assurant la sécurité de nos collègues à l'arrière du camion ».

Marion Bizé, Marseillanaise, est la seule femme sur la collecte de sa commune. « Mon père est dans le métier, donc c'est un secteur que je connaissais bien. Quand j'ai su que des femmes avaient intégré le service, je n'ai pas hésité à me lancer. J'apprécie beaucoup le fait de travailler en extérieur, mais aussi les horaires de travail. Aujourd'hui, j'assure principalement la collecte des déchets des mas ostréicoles, en toute autonomie avec une mini-benne. Je collecte également les cartons et ordures ménagères ».

Eolia Severac, ripeuse de 28 ans, est la dernière à avoir rejoint le service. Cette Villeveyracoise a saisi l'opportunité en postulant directement sur le site de l'agglomération. « Cela fait maintenant plus d'un an que j'ai commencé. J'apprécie particulièrement le fait de travailler en extérieur et en équipe. Ce qui me plaît aussi c'est la polyvalence du métier. On ne voit pas le temps passer » précise-t-elle.



À la question de leur intégration dans le service, elles sont unanimes : « Nous avons été parfaitement accueillies, tant par nos collègues que par l'encadrement. Des habitants sont encore parfois étonnés de voir des femmes à la collecte des déchets, mais ils sont toujours chaleureux. Ils nous interpellent, nous encouragent, et sont même semble-t-il plus patients lorsqu'ils attendent en voiture et que nous sommes à l'arrière des camions » déclarent-elles.

« Nous sommes fières aujourd'hui de pouvoir contribuer à la propreté et à la préservation de notre territoire. Nous invitons les femmes à ne pas hésiter à aller à l'encontre des stéréotypes, et les incitons à suivre leurs envies, leurs aspirations, dans n'importe quel domaine que ce soit » concluent-elles.



► Au-dessus des quais

Opération spectaculaire le 3 novembre dernier à la Gare de Sète, où la circulation des trains a dû être temporairement suspendue pour laisser place à un impressionnant ballet mécanique de grues.

L'installation de la future passerelle (deux pièces de 72 tonnes) était une étape majeure de la mise en accessibilité des lieux qui voient défiler plus d'un million de voyageurs par an. L'ouvrage complet de 71 mètres de long enjambe désormais l'ensemble des voies ferrées pour relier les deux parvis nord et sud du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM). L'Agglopolé l'a financé à hauteur de 3,3 M€ (8 M€ de travaux) aux côtés de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de la SNCF.

Une gare accessible à tous

« Que vous ayez des difficultés à vous déplacer, que vous soyez en fauteuil roulant, avec un enfant en poussette ou des bagages, les trois quais de cette gare vous seront désormais facilement accessibles. 4 ascenseurs seront notamment installés, d'ici fin mars 2024 » souligne Norbert Chaplin, Vice-président de Sète agglopolé méditerranée en charge des mobilités. L'aménagement du parvis Nord (côté RD2) débutera vers mars prochain pour une mise en service globale à la fin de l'été 2024, après la création d'un parking de 170 places.

Le montant total de ce chantier (parvis nord et sud), co-financé par l'Etat (2,2 M€), la Région Occitanie (6,3 M€ dont 2,8 M€ de Fonds européens), le Département de l'Hérault (1,2 M€), la SNCF (4,5 M€) et Sète agglopolé méditerranée (5,5 M€), s'élève à 19,7 M€.

Balaruc-le-Vieux : la gare routière est en service

Démarrés à l'automne 2022, les travaux de la Gare routière de Balaruc-le-Vieux (3,2 M€ dont 2,6 M€ de l'Agglopolé et 606 000€ de l'Etat), dont la végétalisation est imminente, sont terminés. Les usagers ont déjà pris possession des 8 quais de desserte (à destination ou en provenance des communes du nord comme du sud du territoire), depuis le lundi 23 octobre.

« Ce nouvel équipement dont l'objectif est de diminuer la circulation routière est la première brique d'un projet plus global mené sur la RD2, qui a pour dessein de rendre les bus prioritaires sur cet axe très fréquenté » précise le président de Sète agglopolé méditerranée, François Commeinhes. La première tranche de travaux (8 M€ HT), entre le canal de la Peyrade et la Pointe courte, à l'entrée de Sète, est prévue à l'horizon 2025.





► Covoiturage : faites le plein d'avantages

Depuis le 15 novembre, les automobilistes du territoire sont encouragés à covoiturer, via l'application Klaxit. Grâce à l'aide financière de l'Agglopôle, les conducteurs reçoivent au minimum 1€ pour chaque trajet et c'est gratuit pour le passager.

Alors que la hausse des coûts de l'énergie pèse sur les foyers et dans un département où l'usage de la voiture est prédominant (75% des actifs utilisant ce moyen pour leurs déplacements domicile/travail), offrir une solution concrète pour le pouvoir d'achat est primordial.

et vous trouvez facilement les autres personnes qui font ce trajet autour de vous. Pour le passager, le trajet est gratuit. Le conducteur reçoit entre 1 et 2 euros par trajet effectué, en fonction de la distance parcourue »* explique Norbert Chaplin, Vice-président de

Sète agglopôle méditerranée en charge des mobilités.

* Les automobilistes pourront également bénéficier d'une prime de 100 €, mise en place dans le cadre du Plan national de covoiturage, en partageant pour la première fois 10 trajets sur l'appli.

L'Agglopôle qui favorise les modes de déplacement les moins polluants (bus, navettes maritimes, financement de bornes pour véhicules électriques, aides à l'achat de vélos électriques...) finance désormais une application de covoiturage, dénommée « Klaxit par BlaBlaCar Daily ». Cette initiative est idéale pour lutter contre la congestion routière, mais aussi faciliter les courts trajets, entre les 14 villes de l'agglomération.

Un système gagnant-gagnant

Passagers et conducteurs doivent pour cela télécharger l'application Klaxit (disponible sur App Store et Google Play). « Il suffit de renseigner son lieu de départ et d'arrivée, les horaires





Sète Agglopôle Méditerranée finance vos covoiturages

 Je télécharge l'app Klaxit

 Je me mets au covoiturage

Tous vos trajets sont offerts 

Plus d'informations sur klaxit.com

Bus : le parc verdit

Le réseau de bus « Sète agglopôle mobilité », possédait jusqu'alors deux bus électriques...qui ont depuis, largement fait leurs preuves. Trois nouveaux véhicules, d'une capacité de plus de 80 places, viennent porter à 5 le nombre de bus écologiques désormais disponibles. Ce mode de transport qui n'émet pas de gaz à effet de serre, est emblématique de l'engagement de l'Agglopôle en faveur de la transition énergétique.

La recharge des batteries se fait principalement la nuit au dépôt, via l'installation de bornes, ce qui permet notamment de ne pas impacter le réseau électrique aux heures de pointe. D'une autonomie d'environ 300 km, ces bus peuvent circuler sans avoir besoin d'être rechargés pendant leur service.

MOBILITÉ



► La réhabilitation de l'ancien collège Victor Hugo est lancée !

Situé à 200 mètres de la gare de Sète dans un quartier en pleine revitalisation urbaine, l'ancien collège Victor Hugo, rebaptisé Michèle Weil, accueillera en septembre 2024 des activités de formations, d'enseignement supérieur et de vie étudiante.

Construit en 1880, l'édifice de 2.000 m² fait l'objet d'une rénovation totale (6,87 M€ HT) afin d'accueillir dès la prochaine rentrée universitaire, des formations axées sur le tertiaire, portées par l'IUT, le Campus Connecté, l'Ecole de cinéma Traveling, le CNAM et Montpellier Management, l'Ecole régionale du numérique, le GRETA...

La Mission Locale des Jeunes (MLIJ) du Bassin de de Thau proposera, via le dispositif « contrat d'engagement jeune », des modules de formations thématiques pour favoriser l'insertion. Elle positionnera également sur le site son pôle "Mobilité".

Etudiants, apprentis, stagiaires en formation professionnelle, salariés d'entreprises ou de collectivité... le public des apprenants sera donc très divers. Les acteurs de l'entreprise seront également étroitement intégrés à la vie du site, tant par les sessions de formation, colloques et manifestations proposées, que par la multiplication des interactions avec les différents apprenants du campus.

Des espaces de travail flexibles, innovants au service des usagers

Le site disposera de toute une série de salles de cours et de travaux pratiques connectées et équipées de dalles tactiles pour les activités d'enseignement « classiques ». En complément, toute une

panoplie d'espaces mutualisés (salles de conférences, réunions ou co-working, bibliothèque, studio audiovisuel...) favorisera les échanges, la créativité et l'appropriation des lieux par les usagers.

Un lieu « TOTEM » pour la vie étudiante

Les étudiants bénéficieront d'espaces dédiés : restauration en autogestion, coins détente et convivialité, local pour l'Association Générale des Etudiants Sétols. Une offre de service complètera ces équipements : permanence du CROUS (service à la vie étudiante), de la MLIJ et des services de la Ville et de l'Agglo (culture, sport, médiathèques, mobilité, logement...) pour répondre aux besoins et diffuser les informations.

Un projet de rénovation à l'exemplarité environnementale

Une forte dimension écoresponsable, environnementale et autour des valeurs de l'économie circulaire est engagée par la collectivité. Ce projet n'implique pas de création de nouvelle emprise foncière. Les matériaux déconstruits seront réemployés et des matériaux biosourcés utilisés pour l'isolation. L'efficacité énergétique du bâtiment sera optimisée avec éclairage led, détecteurs de présence, robinetterie thermostatique, doubles vitrages avec stores intégrés... Enfin, l'ensemble du bâtiment sera mis en accessibilité.

Sur les espaces extérieurs, 1.200 m² de cours seront désimperméabilisés, avec des cheminements piétons et PMR réalisés avec des coquilles d'huîtres du bassin de Thau.

Sur l'aménagement mobilier des espaces, priorité sera donnée à l'acquisition de mobilier de seconde main ou recyclé, tout en respectant les réglementations propres aux établissements recevant du public.

« A terme, ce sont 350 à 400 personnes qui seront présentes quotidiennement sur le site. Pensé et réfléchi comme un lieu innovant, ouvert, hybride et connecté, ce site sera un espace de partage et d'expériences collectives, propices à la création d'idées, d'expérimentations croisées et de projets innovants », se réjouit Laurence Magne, Vice-Présidente déléguée à l'Enseignement supérieur et à la Formation.





► Le 13 mai, la flamme olympique va passer chez nous

Elle arrivera de Millau dès 11h30 et restera trois heures sur notre territoire, avant de rejoindre nos voisins montpelliérains. Le parcours, que doit valider le comité, mettra en valeur les paysages de l'étang et de Sète.

C'est devant les Thermes de Balaruc-les-Bains que les membres du COJOP (comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques) ont été accueillis avant de partir à la découverte du parcours imaginé pour ce moment d'exception. La flamme, qui sera relayée par 35 porteurs, pourrait arriver à Balaruc-les-Bains et traverser l'étang de Thau via une navette pour rejoindre Sète où plusieurs points de passage emblématiques sont souhaités (gare, place Victor Hugo, Cadre Royal, Mont Saint-Clair, Théâtre de la Mer...).

« L'idée est, dans un temps très contraint d'organiser une véritable fête de la jeunesse et du sport avec la participation des élèves des écoles primaires du territoire. De nombreuses animations seront organisées sur la Place Roger Théron où la flamme devrait rejoindre la caravane olympique et terminer son parcours » rappelle Magali Ferrier, Vice-Présidente de Sète agglomération méditerranéenne, déléguée au sport.

La décision finale devrait intervenir sous peu. On croise les doigts pour qu'elle entérine les choix des élus.

L'Arago prend la pose

Sète agglomération méditerranéenne poursuit cette année encore son partenariat avec l'Arago de Sète qui fête ses 70 ans et va effectuer sa 46^{ème} saison d'affilée dans l'élite du volleyball hexagonal (un record). Le 19 octobre dernier, c'était l'heure de la présentation officielle de l'effectif 2023/2024, sur le parquet de la Halle Marty.



Dans la peau d'un athlète

L'Agglomération, labellisée « Terre de Jeux », s'est engagée à faire vivre l'aventure olympique au plus grand nombre, sur son territoire, en participant à une initiative inédite dans l'histoire des JO baptisée « Dossards dans les territoires ».

Le Défi du Mont Saint-Clair, organisé par Sète Thau Triathlon le 12 novembre dernier, était l'occasion unique de tenter sa chance pour participer le 10 août prochain au "Marathon pour tous", course disputée sur le parcours emprunté par les marathoniens olympiques. 24 dossards seront tirés au sort parmi les participants du Défi du Mont Saint Clair.



SAM S'ENGAGE POUR



TRANSPORT / MOBILITÉS

2 bornes de recharge électrique : 12.300 €

13 arrêts de bus mis en accessibilité : 110.100 €

Création de la **Ligne 24** entre Villeveyrac/
Loupian/Bouzigues et Mèze

319 foyers Mézois ont profité de l'aide de SAM pour
l'achat de vélos/trottinettes électriques

Lancement de la **navette fluviale** Mèze-
Sète : **325.000 € par an**



HABITAT - AIDES A LA PIERRE

914.187 € versés pour **améliorer 126 logements** privés, 176.000 € de subventions aux bailleurs pour **financer 48 logements** sociaux et **391.000 € de garanties d'emprunts** pour leur construction.



DÉCHETS

Chaque année, **2,36 M€** pour la gestion
des déchets et **292.000 €** d'investissement
par an sur les infrastructures. **87.000 €**
de travaux à la déchetterie.



SPORT

9.127 € pour les entrées des **scolaires**
et 33.820 € de frais de transports dans le cadre
de l'apprentissage à la natation.



CULTURE

135.000 € de subvention pour le festival
Jazz à Mèze entre 2021 et 2023.

Mise en réseau de la **médiathèque**
Andrée Chedid : 178.200 € d'amé-
nagements et de recrutements.

12.000 € de travaux de peinture, dimi-
nution des tarifs et nouvelles disciplines
proposées pour l'**école de musique,**
devenue antenne du Conservatoire.



ÉVÈNEMENTIEL & TOURISME

Chaque année, **25.000 €** pour l'Estivale de Thau, **2.000 €** pour la Fête de
l'huître, **10.000 €** pour les journées du commerce de proximité. **5.000 €** de
soutien pour la participation de Mèze au Salon des semences paysannes.

210.000 € de travaux pour l'Office de Tourisme



ESPACES NATURELS

630.000 € d'entretien, travaux et études/
diagnostics pour les Espaces naturels

166.424 € pour la pose de la passerelle sur le Pallas.

150.800 € (16 bénéficiaires)
pour le PSE (paiements pour services
environnementaux).



FONDS DE CONCOURS

500.000 € entre 2017 et 2020 pour financer la réhabilita-
tion de l'Avenue de Gaulle et la Place Baptiste Milhau,
l'aménagement des abords de l'Avenue de Pézenas.

Depuis 2021, **521.830 €** d'aides pour des travaux dans les
écoles et gymnases, l'Eglise Saint-Hilaire, les remparts, la
sonorisation et les tribunes du port, le système d'arrosage
des terrains sportifs du Sesquier, le chemin Cague Loups...



CYCLE DE L'EAU

3,29 M€ de travaux d'assainissement
depuis 2017. **635.000 €** de travaux sur les
installations d'eau potable,

35.000 € pour la rénovation du système
informatique et **770.000 €** de travaux
d'investissement pour le pluvial.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

930.000 € pour la requalification de l'Ecosite.

56 projets de création d'entreprises
soutenus (551.648 €) par Initiative Thau.

206.000 € d'aides par le dispositif COVID, **44.200 €** pour l'im-
mobilier de proximité, **15.000 €** pour le soutien aux commerces
de proximité, **4.500 €** de subvention à l'Association des
commerçants et **7.000 €** pour les animations de Noël 2023.

UR SES COMMUNES



TRANSPORT - MOBILITÉ

Adaptation de la ligne de **bus des plages** (n°17) et mis en accessibilité de **10 arrêts** (111.100 €)

77 foyers Vicois aidés pour l'achat de vélo ou trottinette électriques.



HABITAT

282.102 € d'aides apportées à 21 foyers pour la rénovation de leur habitat, **52** logements sociaux financés dans le parc public.

582.800 € de subventions attribués à des bailleurs pour la production de logements locatifs sociaux, et **1.38 M€** de garanties d'emprunts pour la construction de logements sociaux.



ESPACES NATURELS

612.525 € de travaux pour les zones humides, le bois des Aresquiers, le massif de la Gardiole, et la grande Palude...

476.268 € pour le Parking des Aresquiers

11.416 € pour l'entretien des cours d'eau.



DÉCHETS

660.000 € par an de fonctionnement et **82.000 €** d'investissement pour la collecte et le traitement des déchets.



SPORT

22.969 € pour les déplacements scolaires vers la piscine Di Stefano et **1.960 €** pour l'organisation du « Samedi du Sport ».



FONDS DE CONCOURS

1 M€ (jusqu'en 2020) pour l'aménagement de l'Avenue de la Mission, l'amélioration de la circulation piétonne et du stationnement dans le centre ancien, la restauration de l'Eglise Ste Léocadie, la création d'un complexe sportif et de courts de tennis.

85.307 € (sur les 579.907 € prévus pour 2021-2026) pour l'aménagement du centre ancien et notamment la rue des Eléphants d'Anibal et le boulevard des Aresquiers.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8 créations d'entreprises aidés par Thau Initiative (95.500 €)

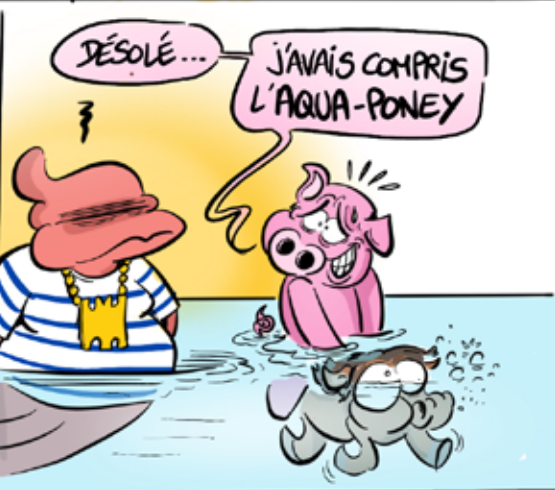
46.000 € de soutien aux entreprises dans le cadre des dispositifs d'urgence COVID.

40 commerces accompagnés pour rénover leurs locaux (288.076 €), **15.000 €** pour l'Office de Commerce Archipel de Thau, **7.000 €** pour l'animation de Noël 2023



CULTURE

5.000 € de subvention pour le Centenaire Brassens, **3.950 €** pour l'accès de 620 élèves aux équipements culturels de l'Agglo et **25.000 €** pour l'organisation de l'Estivale.



JUSQU'EN 2014, LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉTAIENT GÉRÉES PAR LES COMMUNES. DEPUIS 2014, PAR NOTRE AGGLO.

NOUS NOUS SOMMES DONNÉS POUR MISSION DE LES RÉNOVER, LES REQUALIFIER ET DYNAMISER LEUR ATTRACTIVITÉ

CONSERVER LES ENTREPRISES PRÉSENTES ET EN ACCUEILLIR DE NOUVELLES

MERCI DE M'ACCUEILLIR

JE NE SUIS PAS DE LA RÉGION

LA MÉTÉO, LE PAYSAGE DE RÊVE, LA CHALEUR HUMAINE, LES MÊTES LOCAUX NE SONT PAS LES SEULES RAISONS DE MA VENUE



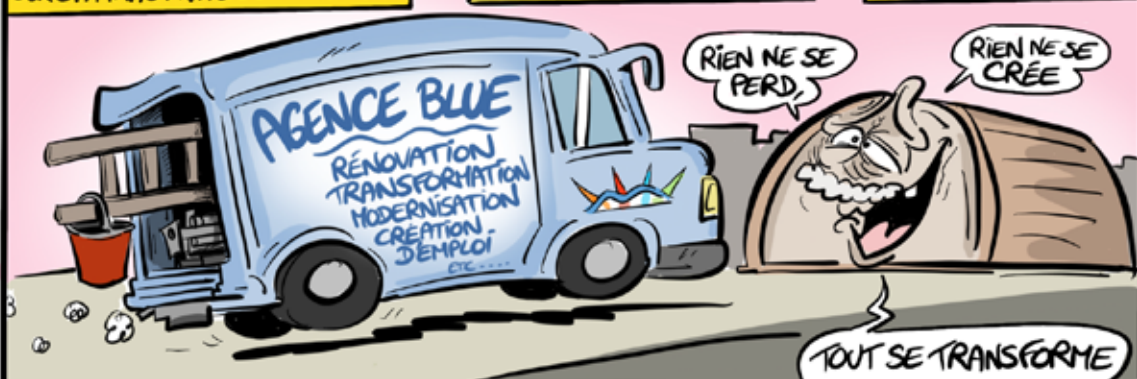
EN PLUS DE CES ZONES, "SÈTE AGGLOPÔLE" A CRÉÉ "FLEX", UNE PÉPINIÈRE POUR JEUNES ENTREPRENEURS. DES LOCAUX À LOYERS FAIBLES, UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE MEMBRES POUR SE LANCER SÉRÈNEMENT.



IL EXISTE AUSSI "L'AGENCE BLUE", AGENCE BASÉE SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

FACILITE L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES EN RÉNOVANT DES FRICHES OBSOLES

AINSI NOTRE BASSIN AVEC +5% D'EMPLOIS EN 2023 EST CLASSÉ PREMIER (DEVANT MONTPELLIER)



DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE, IL Y EN A, ET L'AGGLO VEILLE À CE QUE LA FORMATION DES JEUNES COINCIDE AUX FILIÈRES EN DÉVELOPPEMENT. C'EST POURQUOI, DES SEPTEMBRE 2024 L'ANCIEN COLLÈGE VICTOR HUGO, ENTIÈREMENT RÉNOVÉ, ACCUEILLERA DES "B.U.T."



L'AGGLO EXISTE DEPUIS 20 ANS

LES DIPLOMÉS AURONT 20 ANS



LE BEL ÂGE POUR FAIRE BRILLER NOTRE AVENIR

► Le rapport de la cour des comptes conforte la stratégie de l'Agglo

Issue de la fusion en 2017 -imposée par l'Etat- de l'ex-Thau agglo et l'ex-CCBNT, Sète agglomération méditerranéenne a fait l'objet d'un premier rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de ces six premières années de gestion...

L'exercice est courant et concerne toutes les collectivités territoriales. SAM a fait l'objet d'un premier rapport de la Chambre régionale des comptes, avec plutôt de bons résultats : ce dernier ne soulève aucune irrégularité ou problème majeur et fait essentiellement part de recommandations. Parmi les bons points attribués : la gestion de l'eau. Intrinsèque à notre territoire, l'eau fait vivre des milliers de personnes à travers la pêche, la conchyliculture ou le thermalisme. Cette reconnaissance de l'ambition et des résultats de l'Agglomération est donc très importante. SAM et le Syndicat mixte qu'elle a souhaité mettre en place, sont clairement identifiés comme des références en matière de gestion intégrée et de préservation de la qualité.

La CRC note ainsi avec satisfaction *"la forte réduction, ces dernières années, de l'eutrophisation, une baisse historique des contaminations chimiques et l'amélioration de la qualité des eaux de la*

lagune qui traduit les efforts réalisés en matière d'assainissement". Le caractère pionnier de certains projets est également reconnu : l'atténuateur de houle sous-marin installé sur le Lido de Sète à Marseillan et son efficacité contre l'érosion, même si, évidemment, le coût de tels dispositifs est souligné. Mais en matière d'environnement, les coûts sont souvent faramineux et les aides apportées à tous les niveaux ont été conséquentes.

Une bonne santé financière

Autre point positif, qui permet à l'Agglomération de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et bien supérieure à la moyenne des EPCI de même strate, la bonne santé financière et les ratios budgétaires flatteurs de SAM, ainsi qu'un autofinancement qui reste à *"un niveau très correct"*.

L'Agglomération partage les recommandations de la CRC, pour certaines déjà mises en place et pour d'autres en cours de l'être, comme sa reprise du

SCOT jugée *"cohérente avec les compétences de SAM et avec les enjeux et risques littoraux"*.

La CRC pointe également, dans le processus de mutualisation des services initié en 2014 avec plusieurs communes, mais qui a connu un grand coup d'accélérateur ces dernières années, que *"les nouvelles modalités de calcul sont moins défavorables à SAM que dans le système précédent"*. Elle recommande, dans le même ordre d'idées, d'utiliser plus certains leviers comme le Pacte financier et fiscal. Ou encore de privilégier l'utilisation des fonds de concours pour les projets supra communaux et entrant dans les priorités d'action de l'agglo. Une enveloppe est pour ces derniers déjà opérationnelle.

Innovation, emploi, logement et création d'entreprises

Parmi les recommandations que SAM ne peut que faire siennes : *"préserver l'agilité et la capacité d'innovation*

de notre syndicat mixte", qui a largement fait ses preuves, ou considérer l'emploi, le logement et la création d'activités comme des priorités". Ce qui est déjà le cas. Quant à la recommandation de se doter *"d'une stratégie foncière à l'échelle du territoire pour une recomposition spatiale imposée par le changement climatique, ainsi qu'une coordination accrue avec la métropole voisine"*, là encore, SAM peut se féliciter de travaux déjà engagés dans le cadre de l'atelier des territoires, d'une signature prochaine d'un Projet partenarial d'aménagement, de sa dernière compétence en date *"Eviter, Réduire et compenser"* et d'un pacte de coopération avec la métropole de Montpellier.

Ainsi, ce rapport conforte les élus dans les choix opérés ces dernières années visant à un développement équilibré d'un territoire riche mais extrêmement contraint, en exerçant des compétences au plus proche de ses particularités et des attentes des concitoyens des 14 communes.



► Le Conseil de développement fait son bilan annuel !

Les 6 groupes de travail du Codev ont livré à l'auditoire les temps forts de l'année écoulée. Un dialogue créé avec les citoyens important pour les enjeux du territoire de demain.

Le Conseil de développement a organisé son assemblée plénière le 9 novembre dernier en présence de François Commeinhes, Président de Sète agglomération méditerranéenne et Bruno Arbouet, Président du Conseil de développement (Codev).

Elus communautaires et communaux, services de l'agglomération, membres du Conseil de développement, près de 70 personnes se sont rassemblées dans les locaux de la SAM, pour venir assister à ce rendez-vous annuel.

Cet événement a été l'occasion pour tous de découvrir les temps forts qui ont marqué l'année des 6 groupes de travail du Codev, de rappeler les enjeux du territoire de demain ainsi que l'importance du lien et du dialogue créé avec les citoyens.

François Commeinhes a ainsi ré-exprimé sa confiance et son intérêt pour les travaux collectifs du Conseil de développement soulignant que « ces réflexions permettent d'irriguer les nôtres ». Un beau clin d'œil pour ce territoire d'eau et ses citoyens qui ne manquent pas d'ambitions et de projets pour l'avenir.

Bruno Arbouet a, quant à lui, tenu à saluer « l'engagement individuel de chacun, « preuve de la vitalité démocratique de notre territoire ». Il a également annoncé le programme ambitieux des prochains travaux qui occuperont les citoyens, qui souhaitent s'engager collectivement dans une contribution au débat démocratique.

De nombreux chantiers attendent donc les membres du Conseil de développement de Sète qui entend bien conserver son statut d'instance de « démocratie continue ».

Si vous souhaitez plus de renseignements ou rejoindre le Conseil de développement pour contribuer à la fabrique de l'intelligence collective vous pouvez prendre contact : codev@agglopole.fr ou au 04.67.46.47.97

1^{ère} Edition du Campus des Conseils de développement :

Les 15 et 16 septembre dernier, la Coordination régionale des Conseils de développement d'Occitanie (CRCD) a organisé son premier Campus à Carcassonne, un événement qui a rassemblé plus d'une centaine de participants.

Lors de ce moment, M. Arbouet, Président du Codev de Sète et M. Chavernac, Président du Codev de Carcassonne ont accueilli Madame la Ministre Dominique Faure. L'occasion pour la ministre de réitérer son soutien à la généralisation des Codev dans les intercommunalités de plus de 50.000 habitants. Et l'occasion pour la vingtaine de Codev d'Occitanie présent de créer du lien et d'engager des échanges à l'échelle régionale.





► T'as ton « Pass » ?

Dès le 8 janvier, SAM lance sa carte multiservice « SAM'Pass » pour tous les résidents de son territoire. Une carte qui va permettre un accès à divers services de l'Agglopolo, ainsi que des réductions.

Si cette carte a vocation à remplacer en une seule toutes les cartes de l'Agglo (mobilité, piscines, médiathèques, conservatoire, déchets...), ses objectifs sont parallèlement multiples : d'une part, redonner du pouvoir d'achat à son possesseur qui bénéficiera de tarifs préférentiels, d'autre part développer un outil identitaire et le sentiment d'appartenance au territoire de Sète agglomération méditerranéenne, et enfin mieux faire connaître et utiliser les équipements et services de la communauté d'agglo.

Elle sera couplée à une application mobile (version numérique) qui sera lancée en même temps et avec les mêmes fonctionnalités : accès aux infrastructures et services communautaires, affichages de tous les services, mais avec le petit plus d'une information en temps réel des infrastructures par notifications, ainsi qu'une géolocalisation en temps réel des prestataires auprès desquels une offre préférentielle sera possible.

Nominative et personnelle, cette carte sera gratuite (mais facturée 5 € en cas de perte ou de vol ensuite), d'une validité de 5 ans pour les enfants jusqu'à 15 ans et 10 ans pour les adultes. Pour se la procurer, il faudra fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et une photo d'identité réalisée sur place. Pour s'inscrire et la récupérer, 8 sites seront à votre disposition : les 6 médiathèques du réseau et les deux piscines de Sète et de Gigan. L'inscription pourra également être réalisée de manière sécurisée sur Internet, la carte pourra être ensuite récupérée en mains propres au siège de l'Agglo.



Cette carte sera évolutive et d'autres services et tarifs préférentiels viendront s'y ajouter au fil des mois, notamment pour de la promotion de produits en circuits courts chez les commerçants, des spectacles à tarifs réduits, et bien d'autres « bons plans »...

Flashez le QR Code pour + d'infos sur la carte et les bon plans

Quelques exemples de réduction sur présentation de votre « SAM'Pass » :

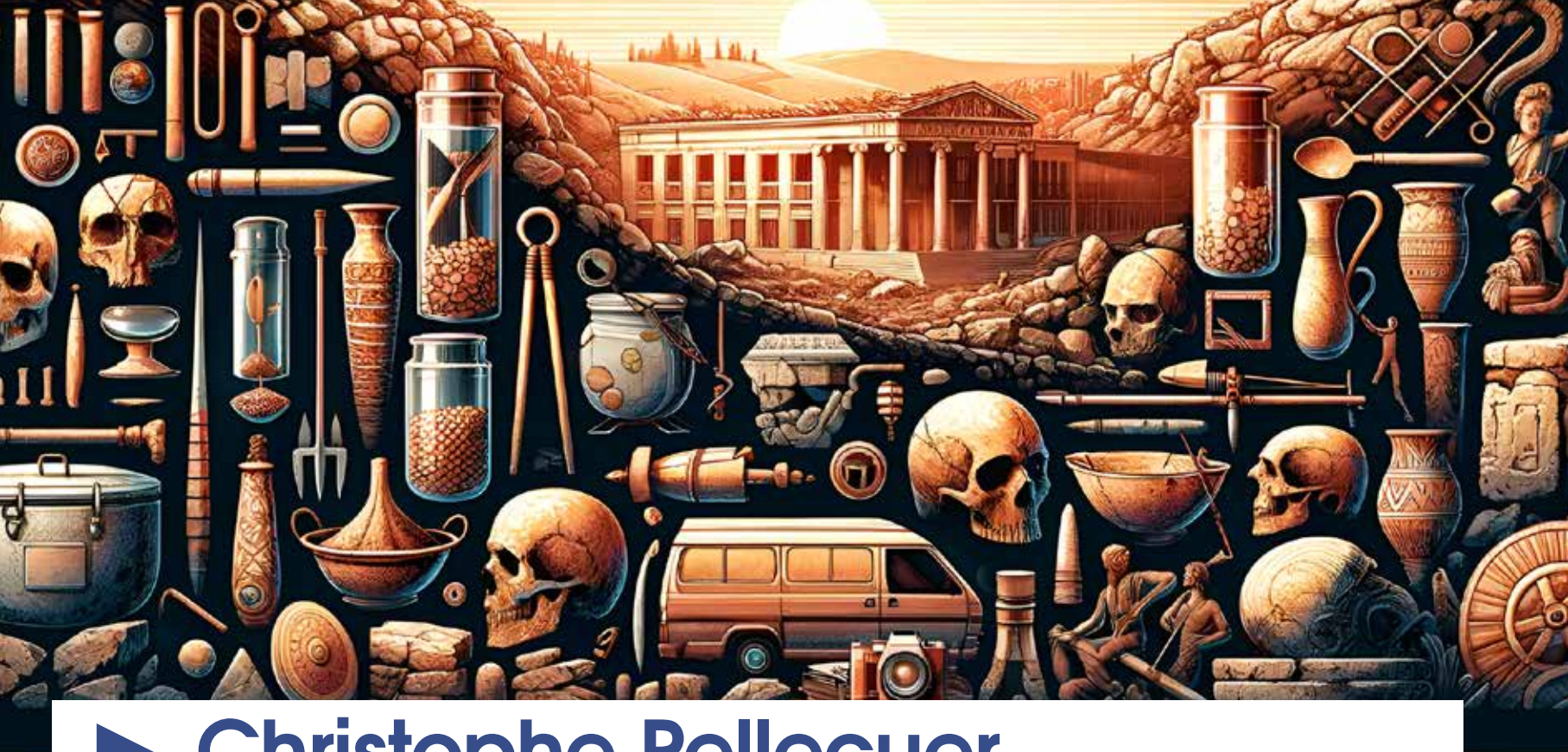
Mobilité : la navette maritime Sète - Mèze : réduction de 4€ pour un aller simple (tarif 4€ au lieu de 8€), réduction de 5€ pour un aller-retour (6€ au lieu de 11€), réduction de 20€ pour un abonnement (25€ au lieu de 45€), 30 mn gratuites pour le futur service de vélos en libre-service PONY qui sera déployé en 2024...

Sports : 10% de réduction sur les tarifs Aquapass de 10 et 30 entrées sur les trois piscines (réduction de 4€ et 6,70€...), réduction de 2€ sur les animations estivales du service des sports. Entrées pour les matchs de Water-polo : le tarif sera de 5€ au lieu de 7 ; Arago et Frontignan Thau Hand-Ball : une rencontre promotionnelle par mois à -20% (8€ au lieu de 10€) ; Boule d'Azur : - 20% sur la carte de membre du Club (soit 32€ au lieu de 40) et sur les produits vendus en boutique (réduction de 8 à 40€ selon matériel).

Culture : réduction d'1,5€ pour l'entrée au Jam à Balaruc-les-Bains, à la Villa gallo-romaine de Loupian, au Musée de l'étang de Thau à Bouzigues (soit 3,5€ au lieu de 5€), réduction de 3€ à l'inscription dans les Médiathèques (10€ au lieu de 13). Le porteur du Pass agglo pourra également bénéficier d'un accès à tarif privilégié sur certains spectacles sur proposition de la Scène nationale. Dans les cinémas sétois, la séance sera de 7€ (au lieu de 9) les jeudis soirs à 18h.

Office de tourisme : 4€ de réduction sur les visites du MACO, de «Sètehistoirèla», «du petit au grand Georges Brassens» (soit 4€ au lieu de 8€) ; réduction d'1,5€ sur la visite du phare Saint-Louis (soit 2€ au lieu de 3,50€)...

Les Estivales : tous les jeudis soirs d'été (environ 9 dates), 1€ d'offert pour 3 dégustations (5€ au lieu de 6), 0,50€ offert sur le ticket d'une dégustation (2€ au lieu de 2,50€).



► Christophe Pellecuer, l'Archéologie au coeur

Conservateur en chef du Patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie*, Christophe Pellecuer est le référent scientifique du Musée gallo-romain Villa Loupian avec lequel il organise chaque année des conférences ouvertes à tous.

C'est avec de la lumière dans les yeux que Christophe Pellecuer évoque sa passion - celle d'une vie entière - pour l'archéologie. Dès son entrée en 6e au collège Paul Valéry, le jeune sèteois intègre dès lors le « club d'archéologie » de l'établissement, qui devient son domaine de prédilection et l'objet de ses longues études. Quelques années plus tard, il participera à de nombreuses fouilles locales (notamment au Barrou à Sète, sur le site dit « du groupe scolaire » à Balaruc-les-Bains, sur le site de Sainte Cécile à Loupian ou de Marinesque...).

Un Doctorat d'Archéologie en poche, chargé de cours à l'Université, Christophe Pellecuer est particulièrement impliqué dans des programmes de recherche en archéologie métropolitaine et sur la Gaule méridionale dans l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Sa vie professionnelle le

mènera à Paris, puis Aix-en-Provence, avant d'être nommé en 1990 au Service régional de l'Archéologie de la DRAC de Montpellier. Il est rattaché au laboratoire « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » depuis 1995 et a été responsable de l'équipe Territoires et Sociétés de l'Antiquité et du Moyen Âge, entre 2010 et 2018.

C'est en 1983 qu'il prend la direction des fouilles sur le site de Villa Loupian découvert vingt ans plus tôt. Christophe Pellecuer participera ainsi à l'équipe de conception de ce Musée-Villa jusqu'à son inauguration en 2000.

Depuis 2003, il travaille de concert avec les équipes du musée et du service Patrimoine Archeologie pour l'organisation de conférences thématiques, ouvertes à tous ! « Archéologues, historiens... je me charge de trouver des collègues dans mon réseau pour animer ces confé-

rences spécialisées. Cette valorisation de la connaissance mise à la disposition du public, permet aussi de valoriser les métiers de chercheurs ou d'historiens. Nous avons des intervenants passionnés et fidèles, un public spécialisé ou plus profane, et tout autant de nouvelles personnes intéressées par ces sujets et qui viennent assister à ces conférences ».

Un cycle de conférences qui redémarrera en février 2024, après les deux mois de fermeture annuelle du Musée Villa Loupian. Ainsi, dès **jeudi 8 février**, Christophe Pellecuer sera l'intervenant de la toute première des 7 conférences prévues pour le cycle 2024. **Rendez-vous à 18h30** pour une conférence sur « la disparition de la villa dans les provinces occidentales de l'empire romain tardif ».

*La Direction régionale des affaires culturelles Occitanie, est un service de la Préfecture de région, en charge des missions du ministère de la Culture





NUITS DE LA LECTURE DANS LES MÉDIATHÈQUES

DU 8 AU 21 JANVIER

Les prochaines Nuits de la lecture, organisées pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, auront lieu du 18 au 21 janvier 2024 dans les médiathèques de Mèze, Balaruc-les Bains, Sète et Frontignan. Elles seront cette année axées sur le thème du corps.

Spectacle d'improvisation, lectures et jeux divers, ateliers, présentation de poèmes, chess boxing, light painting, ciné ado, salle video games, quiz, danse sur écran géant... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Tout le programme sur : www.mediathèques.agglopoie.fr

« INSTANTS CLASSIQUES »

« Instants classiques » figure parmi les projets culturels innovants sur notre territoire. Conduit par l'association Chambres d'arts, il s'inscrit dans le cadre de la CGEAC (Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle) et a pour vocation de faire découvrir la musique classique dans les lieux du quotidien des habitants de l'Île de Thau à Sète. Il invite chacun à l'écoute et la pratique du violon au cours de concerts animés par des musiciens professionnels, sous l'égide de la violoniste Françoise Duffaud. Depuis février dernier, en partenariat avec la médiathèque Malraux et le conservatoire à rayonnement intercommunal Manitas de Plata, « Instants classiques » propose également des ateliers violon qui offrent l'opportunité à des jeunes du quartier de pratiquer le violon de façon régulière, leur ouvrant ainsi les portes du Conservatoire.

Les enfants se sont emparés de cet ambitieux projet. Dix filles et garçons de 7 à 12 ans forment désormais « les Violons de Thau » un orchestre de violons, manipulant avec fierté les instruments prêtés par le Conservatoire. Les sessions sont basées sur la transmission orale. Travail de concentration, d'écoute de soi et des autres, maîtrise dans la tenue de l'instrument, de la souplesse et du jeu collectif, autant d'objectifs qui donnent corps à ce défi hors du commun.

Le résultat est à la hauteur de la prouesse des jeunes violonistes. Invités par le TMS lors des journées du Patrimoine, ils ont partagé leur musique avec le public dans ce cadre privilégié. Tout récemment, ils ont également soutenu le travail de la Cie L'Awantura lors de la restitution du projet « Ma ville, mon quartier ». Des moments inoubliables pour les jeunes musiciens et le public admiratif !

TOUT LE PROGRAMME SUR
WWW.PATRIMOINE.AGGLOPOIE.FR

LE CONSERVATOIRE FÊTE LA FIN D'ANNÉE

Les élèves et professeurs du C.R.I vous invitent à partager avec eux plusieurs rendez-vous pour fêter la fin d'année 2023 :

Samedi 9 décembre / 18h

Auditorium M. Ravel – site Manitas de Plata de Sète

Un voyage au cœur des musiques, chants et danses du Brésil proposé par les classes de flûte, percussions et formation musicale encadrées par Carlos Valverde.

Dimanche 10 décembre / 15h30 et 18h30

Gymnase G. Rigal de Mèze

Le site de Mèze vous propose deux concerts de Noël sur la thématique des 4 éléments.

Mercredi 13 décembre / 18h30

Chapelle des pénitents de Sète

Dans le cadre de l'exposition des crèches du monde, les différents choristes du conservatoire chantent Noël.

Samedi 16 décembre / 17h et 20h30

Théâtre du Site François Villon de Frontignan

Le collectif orchestré vous propose deux concerts autour de son projet annuel intitulé « ce monde-là ».

Samedi 16 décembre / 18h

Auditorium M. Ravel: site Manitas de Plata de Sète

Rendez-vous incontournable des amateurs de jazz, le jazz band vous propose son concert de fin d'année.

Mercredi 20 décembre / 18h30

Auditorium M. Ravel site Manitas de Plata de Sète :

Ce sera au tour des orchestres d'harmonie cycles 1 et 2 de clore leur année musicale.

Vendredi 22 décembre / 19h

Auditorium M. Ravel – site Manitas de Plata de Sète

Un final en beauté avec l'orchestre symphonique.

Retrouvez toutes les informations et réservez vos places depuis la nouvelle page facebook du conservatoire : « Conservatoire Sète Agglopôle Méditerranée ».

« Capitale européenne de la culture 2028 », verdict très attendu ce 13 décembre !

Le verdict est imminent pour la candidature de Montpellier-Sète au titre de **Capitale européenne de la culture 2028** !

Dans ce contexte, la Fête des Vendanges de Montmartre en octobre, où l'Agglopôle était comme chaque année présente, a été l'occasion de valoriser la programma-

tion d'animations musicales aux Arènes de Montmartre et sur le stand de Sète Cap d'agde méditerranée, permettant ainsi de donner une dimension culturelle à une manifestation de terroir.

Allier Sète et Montpellier, c'est affirmer que la culture est multiple et singulière. Avec cette candidature, nous voulons faire action commune. Relier et unir les villes et les campagnes et poser l'espace public comme le lieu de la concorde, de la fête

et du partage des émotions. Nous voulons constituer un projet culturel européen en faveur de la population et construite avec elle. Parmi les nombreux projets, nous voulons installer à Sète et dans toutes les communes de l'Agglopôle, des œuvres d'art dans les espaces urbains et naturels. Des œuvres comme des totems rassembleurs, un parcours marqueur de l'ambition européenne et une contamination positive de l'art en contact direct avec les habitants de notre territoire.

Artiste en Lumière

Zoom sur le spectacle CABARET PATACH' qui aura lieu au Théâtre Molière le 12 janvier et son auteur et comédien Julien Fanthou.

Interview de Julien Fanthou



© Charlene Yves

Vous êtes l'auteur et le comédien « Patachtouille » dans CABARET PATACH', un cabaret d'aujourd'hui unique en son genre, excentrique, enivrant, poétique et politique. Qu'est ce qui a inspiré la création de cette pièce ?

C'est l'énergie que l'on trouve dans le cabaret, ce décroisement des pratiques que je mets au service des préoccupations écologiques parce que je me suis retrouvé tétanisé par l'éco-anxiété à la sortie du confinement. Cela m'a remis en route... en

tant que queer, je travaillais jusqu'ici beaucoup sur le « genre ». Il y a un côté utopique et j'ai mis cet esprit cabaret queer au service du travail pour un monde meilleur.

Pourquoi la métamorphose des pédoncules ?

Utiliser ce mot « pédoncule » est une forme d'humour sur soi-même car il contient pour moi le fait d'être homosexuel et écolo ! C'est la pratique de l'auto-insulte, en fait on découvre qu'on est « homosexuel » dans la cour de l'école quand on commence à se faire insulter ! Et puis il y a la syllabe « cule », à la connotation « érotique », qui renvoie à l'idée de rendre la transition écologique plus « sexy », plus stimulante...

Le lombri-composteur est au cœur de la scénographie, pourquoi ?

Cet objet est en effet la clé de voûte de la dramaturgie. On y met à l'intérieur tout ce qui est « toxique » dans le monde actuel, il est le levier du monde « d'après », d'un monde meilleur. Il reste un élément mystérieux, le fantasme d'une vie quotidienne écologique. On rit beaucoup avec pour l'approprier, créer un monde imaginaire écologique. Aujourd'hui on a surtout un imaginaire consumériste et capitaliste. J'essaie de remplacer cette imaginaire du Drag queer -les talons, l'apparence, la longueur des cheveux et des ongles- par des problématiques écologiques.

Quel message essentiel souhaitez-vous faire passer aux spectateurs ?

Que « l'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage ». Ce qui est toxique, c'est l'exploitation de l'autre, des catégories sociales minorées, racisées -les femmes, les queers, les non propriétaires-. C'est un travail qui lutte contre le capitalisme. Il ne s'agit pas juste d'avoir un lombricomposteur chez soi pour sa conscience, il va falloir se serrer les coudes entre nous.

JANVIER

Patachtouille - Cie Le Banket

Théâtre Molière->Sète

► vendredi 12 janvier, 20h



Patachtouille est bien connue du public de Sète, notamment des spectateurs d'Un jour de fête qui ont eu le bonheur de suivre, à ses côtés, les joyeux drilles de la Compagnie "Les Nouveaux Nez". Le baryton Julien Fanthou, alias Patachtouille, s'est fait maître dans l'art de camper, avec un bel appétit, des personnages hauts en couleur, parmi lesquels des filles de joie qu'il incarne avec un mélange de préciosité, de malice et d'extravagance stylisée.

Ici, accompagné de sept artistes rivalisant de talent, il nous propose un cabaret dont le répertoire balaie un large spectre, aussi bien populaire que savant, traversant à l'envie des tubes de variété, des perles oubliées et des créations originales.

Le sous-titre "La Métamorphose des pédoncules" exprime le désir de lier divertissement et conscience écologique. La finitude des ressources terrestres devient un leitmotiv sur lequel s'empale le désir de vivre, de vivre longtemps, de vivre encore. Avoir le courage de l'humour face à la peur de tout perdre et faire rire Greta Thunberg. Un cocktail enivrant et délicieusement excentrique !

Au Théâtre Molière, vendredi 12 janvier 2024, 20h, suivi d'une soirée platines mixée par DJ Mascare, vendredi 12 janvier (entrée libre)

CULTURE

PLUS D'INFOS ET TOUT LE PROGRAMME SUR
WWW.TMSETE.COM

Les infos des Communes



Bienvenue aux nouveaux Gigeannais



Le 4 novembre, le maire Marcel Stoecklin et le conseil municipal ont chaleureusement accueilli une quarantaine de nouveaux gigeannais à la salle polyvalente. L'événement a permis aux résidents récemment installés de se familiariser avec les différents services de la mairie et d'en apprendre davantage sur les aspects clés de la vie dans la commune. Une présentation visuelle a été diffusée, mettant en avant le patrimoine, la culture, les événements, l'environnement ainsi que les projets en cours qui façonnent l'avenir de la commune. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur convivial, favorisant ainsi des échanges fructueux et des rencontres enrichissantes.

Une nouvelle école



Vif moment d'émotion à Gigean lors de la mise en service du nouvel établissement scolaire Laurent Ballesta qui comprend une école maternelle (3 classes) et une école primaire (5 classes). L'aile accueillant les salles d'enseignement se déploie sur deux niveaux, tournés vers le massif de la Gardiole. Chaque niveau a sa cour de récréation. L'autre aile est destinée aux locaux de l'ALE et l'ALP pour l'accueil par le service enfance-jeunesse des enfants hors du temps scolaire. Le bâtiment est équipé d'une grande salle pour des activités de

groupe au primaire et d'une grande salle de psychomotricité pour les maternelles. La restauration est assurée par un self pour les primaires et une salle avec service à table pour les maternelles. Un amphithéâtre dans la cour, permettra l'accueil d'animations diverses. L'ensemble à énergie positive est respectueux du développement durable avec des toitures végétalisées et des bétons drainants. Soutenu par l'État, la Région, le Département et par l'Agglopol, c'est un investissement de l'ordre de 8 M€ qui vient enrichir le patrimoine de la commune.



Mèze primée pour son biodigester



La Ville, représentée par son maire Thierry Baëza, a été récompensée par l'Association des Maires de l'Hérault, représentée par son président Frédéric Roig, pour l'acquisition d'un biodigester qui permet de valoriser les déchets alimentaires des cantines scolaires, du centre de restauration collective, du marché et des halles de Mèze. En seulement 24h, cet appareil transforme les biodéchets en un digestat organique particulièrement efficace comme activateur de compost des déchets verts utilisés par le service espaces verts de la Ville. 100 kg de déchets sont transformés en 10 kg de poudre sèche permettant au bout de 28 jours de faire du terreau. Le principe : la machine malaxe et chauffe pendant 24 heures les biodéchets avec des bactéries, jusqu'à obtenir un digestat. Investissement : 60.000 € TTC.



De l'histoire naît l'avenir !



Le grand projet de construction d'un nouveau pôle culturel aux chais Botta et les travaux d'aménagement du quai Voltaire signent une nouvelle ère pour la ville de Frontignan la Peyrade. Cette réhabilitation du patrimoine historique des chais Botta se poursuivra jusqu'à l'été 2024 et intégrera 4 salles de cinéma, une brasserie-restaurant, une librairie et une salle de loisirs courant 2025. Nouveaux locaux qui pourront se féliciter d'occuper l'un des seuls centres culturels en France, accessible par tous les modes de déplacement, y compris la voie fluviale !



Lancement d'un projet d'autoconsommation collective



Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville de Balaruc-les-Bains s'engage en faveur des énergies renouvelables, en produisant sa propre électricité. Neuf bâtiments ont été retenus après étude pour accueillir des panneaux solaires. Plus de 2000m² de panneaux seront installés en 2023 et 2024, pour un potentiel de production électrique estimé à 485.000 KWh qui bénéficiera à l'ensemble des bâtiments communaux. L'électricité non consommée sera reversée dans le réseau électrique. Une répartition faite en fonction de clés de répartition pré-établies avec le fournisseur d'énergie de la Commune, permettra de

déduire de la facture la part produite et autoconsommée par la Ville. La mise en œuvre de ce projet devrait couvrir 34% des besoins en électricité de l'ensemble des bâtiments et équipements publics de la commune.

📍 Présentation du principe d'aménagement du cœur de station



Après plusieurs mois de concertation, l'étude de programmation urbaine et paysagère du cœur de station a été présentée, dévoilant les principes d'aménagement du centre-ville. Prenant en compte les remarques des Balarucois consultés en amont lors d'ateliers participatifs, de questionnaires et d'un café projet, ce programme mêle activité commerciale avec notamment la création de halles, loisirs sportifs et culturels, des espaces de stationnement et de logement. Autres éléments importants, la prise en compte de la problématique hydraulique du secteur et la prédominance des espaces végétalisés. Ce projet, d'un coût global estimé aujourd'hui à 25 M€ TTC, a été phasé en 11 étapes. Pour rappel, cet aménagement aura pour objectifs d'améliorer l'espace public, de créer des logements et des équipements, mais également de repenser la place de la voiture dans le centre-ville de Balaruc-les-Bains.



📍 Novembre, un mois riche en événements pour les habitants



Il marque le début des lotos organisés le dimanche après-midi durant tout l'hiver. Après un week-end chargé les 17, 18 et 19 novembre avec les Automnales du Festival de Thau (concert du groupe Alberi Sonori, repas partagé et conférence sur l'eau), est venu le retour des traditions montbazinoises de fin d'année, toutes organisées dans la salle polyvalente Marcelin Albert du 24 au 26 novembre. Avec le vendredi une réunion publique des élus pour présen-

ter, à mi-mandat et en toute transparence, un bilan de 2023 et les perspectives pour 2024 et 2025 (focus sur les projets et les travaux). Le samedi, tous les habitants ont été invités au spectacle de Noël suivi d'un goûter offert par la mairie aux enfants. Le dimanche, le marché de Noël organisé en partenariat avec l'association de parents d'élèves NELA a été une belle réussite.

📍 Patrimoine : inauguration d'un nouveau circuit



Un nouveau circuit de découverte du patrimoine historique a été inauguré fin octobre. 130 personnes ont déambulé entre la place des colonnades et la Chapelle, en passant par la place du marché, afin de découvrir une partie des 17 centres d'intérêts matérialisés par des panneaux d'interprétation. Ce projet a pris naissance avec le premier budget participatif et la création par la mairie de Montbazin d'un Groupe de réflexion citoyen sur le tourisme. Il a été mis en œuvre par trois associations montbazinoises (Cercle de recherches sur le patrimoine montbazinois, Forum de Montbazin et Maison des jeunes et de la culture) qui ont uni leurs idées et leurs compétences pour la mise en valeur du bien commun.



📍 La saison bat son plein avec Apocalipsync !



Soirée réussie ce 10 novembre au CCLM de Mireval. Apocalipsync, déniché au festival d'Avignon, propose un seul en scène du prodige argentin Luciano Rosso, clown acrobate, sportif et danseur, star d'Internet affichant des millions de vues sur YouTube grâce à ses mimiques et sa synchronisation labiale. Le théâtre a réuni toutes les générations et l'on pouvait entendre les rires

des uns se mêler aux clameurs des autres, face à ce spectacle inclassable et rythmé. Le plus ? Avant et après le spectacle, la buvette (tenue par l'association M'CCLM) qui propose cette année d'adapter ses propositions culinaires en fonction de la thématique des spectacles ou de l'origine des artistes. Ce fut ainsi un régal pour les papilles grâce aux empanadas et alfajores maison!

📍 Le succès de la maison hantée pour Halloween !



Depuis quelques années, le comité des fêtes de la commune, soutenu par la Mairie, orchestre et met en espace une véritable maison hantée ouverte au public. Cette année, ce rendez-vous a eu lieu au centre culturel Léo Malet. Il était conjointement organisé avec l'aide de l'amicale des Sapeurs-Pompiers. Près d'un millier de visiteurs, vampires, fantômes ou sorcières de tous âges, ont frissonné en découvrant les 9 salles effroyablement aménagées, toutes plus impressionnantes et terrifiantes les unes que les autres. Il a fallu 4 jours de montage et près de 30 bénévoles pour installer ce château de l'horreur. Rendez-vous pris pour le 31 octobre de l'année prochaine pour trembler à nouveau de bonheur et d'effroi!



📍 L'écogeste, le récupérateur d'eau



Sur proposition du Conseil Citoyen et décision de Conseil Municipal, pour encourager les particuliers à développer une démarche éco-citoyenne, la Ville de Marseillan a

souhaité s'engager en faveur de l'installation de récupérateurs d'eau. Ainsi, la Municipalité souhaite inciter les propriétaires à avoir une gestion raisonnée de la ressource en eau. Sont éligibles les propriétaires privés et copropriétés d'immeubles. Les administrés se verront octroyer une subvention de 50% du montant du récupérateur d'eau plafonné à 200 € dans la limite d'un récupérateur par habitation.



La résidence Habitat Jeunes « Le Phare » inaugurée



C'est parti pour cette nouvelle résidence Habitat Jeune inaugurée mi-novembre ! En présence de François Commeinhes, les différentes délégations ont pu découvrir ce bâtiment moderne, abritant 22 studios ! Destiné à 31 résidents, le Phare abrite une salle de détente, une salle de fitness et une buanderie. La façade extérieure sera recouverte, d'ici peu, d'un mur floral. L'Association Habitat Jeunes de Sète et du Bassin de Thau (HJSBT) accueille des jeunes de 16 à 30 ans qui, ayant une activité (salariée, en apprentissage, stagiaires, étudiants, lycéens ou en formation...) ont besoin d'un logement temporaire ou recherchent un logement autonome.

Le contrat local de santé signé en mairie !



Le contrat local de santé est un instrument de contractualisation qui engage la Ville et l'ARS, pour une durée de 5 ans, et permet de mobiliser les acteurs locaux, de créer des synergies autour d'un projet commun et adapté au territoire. Son objectif principal est d'améliorer la santé et le bien-être de la population et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés à chacun ! Il vient d'être signé en mairie par le maire François Commeinhes, présent aux côtés des différents partenaires, de l'ARS Occitanie et de la CPAM.



Lancement du Budget participatif



Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative permettant aux habitants de proposer des projets d'équipement pour la Ville qui répondent à leur besoin. Provisionné dans les dépenses d'investissement, une enveloppe totale de 20.000 € est allouée chaque année à des projets citoyens. Pour cette première édition, 14 habitants ont proposé des projets que le Comité citoyen était chargé de sélectionner. Créé en été 2022, accompagnée par Madame Cécillon-Pinteno, déléguée à la communication et à la citoyenneté, cette nouvelle instance citoyenne s'est réunie à plusieurs reprises pendant l'année pour établir le règlement du Budget participatif, une stratégie de communication, les critères de sélection des projets et leur sélection qu'elle a présenté en Conseil municipal. Trois projets ont été retenus par le Comité Citoyen et approuvés à l'unanimité par les élus municipaux. Bravo aux trois lauréats : Héloïse Durand, pour son projet pédagogique sur les chauve-souris, Sébastien Loubersac pour son projet d'installation d'une aire de fitness et l'équipe enseignante de l'Ecole maternelle des Baux pour son projet d'aménagement d'un espace avec tables de pique-nique groupées. Merci à tous les participants pour leurs projets et leur implication citoyenne ! La prochaine édition démarrera le 1^{er} janvier 2024 ! Les habitants auront jusqu'au 31 mars 2024 pour proposer leur projet.



« VINO'VEYRAC », le vin en fête



La seconde édition de la fête du vin « Vino'Veyrac » organisée par le Comité des Fêtes a eu lieu le 7 octobre à la cave coopérative. De 18h à 22h30 dans une ambiance festive et conviviale, les participants ont

ainsi pu déguster découvrir les vigneron locaux et leurs cuvées, le tout accompagné de planches de tapas. Deux groupes musicaux ont animé brillamment la soirée mêlant habilement rock, jazz et soul. Une tombola est venue clôturer cet événement qui a remporté un franc succès auprès de tous ses publics.

Une jeunesse qui s'engage !



Depuis 2 ans, l'UNC recherchait de jeunes citoyens pour suppléer nos portes drapeaux et favoriser le contact lors des diverses commémorations. La cérémonie du 11 novembre a permis de recruter 4 nouveaux cadets : Léane Decobert, Alicia Moreau, Olivier Mongiat et sa soeur Eléna. Après les allocutions du Maire Christophe Morgo, Mme Grandsire, adjointe à la Sécurité et Jacques De la Torre, adjoint aux Associations et Président de l'UNC, ils ont, à tour de rôle, reçu leurs bérets et exprimé publiquement leur engagement à défendre les Mémoires de l'Histoire de notre France en citoyens engagés. Après le dépôt des gerbes, les écoliers ont entonné la Marseillaise devant un public nombreux composé d'élus, de sapeurs-pompiers et de représentants de la Gendarmerie, hymne repris en musique par l'Harmonie de « La Jeune France ».





Noël

dans les communes

Gigean

Du 15 au 17 décembre, la Halle des Sports se transforme en un paradis hivernal pour la seconde édition du marché de Noël. L'événement festif accueillera 55 exposants, offrant un éventail d'artisanat, de créations uniques, de gourmandises et de plats délectables. Les trois jours seront animés par des jeux gonflables, des manèges pour petits et grands, et la visite tant attendue du Père Noël. Les associations locales gèreront des stands de restauration, promettant une expérience culinaire riche et variée.

Sète

A partir du 16 décembre, la place Leon Blum s'illumine. Au programme des deux week-ends qui s'enchaînent : mascottes, concerts, spectacles de rue, parades, cirque, bal des animaux, ateliers pour enfants et magie.

Tous les détails du programme sont disponibles sur sete.fr

Frontignan La Peyrade

La magie de Noël s'empare de la place Gabriel-Péri du 8 au 10 décembre. Artisans, commerçants et chalets festifs attendent les visiteurs pour un marché inoubliable. La ville s'illumine avec des décorations féériques, des manèges, des villages miniatures, des crèches et des expositions. Ces festivités, ponctuées de plus de 50 événements, s'achèveront avec le traditionnel Grand bain de la solidarité le 7 janvier, un moment de partage sur la plage des Mouettes.

Plus d'informations sur frontignan.fr

Vic-la-Gardiole

Le 16 décembre, le trail des Eléphants d'Hannibal débute dès 9h au stade, suivi d'une randonnée gourmande et d'un parcours spécial pour les enfants. Le marché de Noël, avec ses exposants et animations variées, se tiendra au centre du village jusqu'à 21h. Le lendemain, le Noël des séniors se déroulera à la salle des Fêtes dès 14h30. Les vœux à la population auront lieu le 26 janvier.

Poussan

Le 10 décembre, le centre-ville s'anime avec un marché de Noël offrant de 9h à 17h une multitude d'activités : karaoké, jeux, manège, et une tempête de neige artificielle. La journée se conclura par une parade de Noël à 17h, avec le Père Noël, ses lutins, et un spectacle de la Cie Images en Scène. Les vœux à la population se tiendront le 19 janvier, à 18h30, au gymnase des Baux.

Marseillan

Du 10 décembre au 6 janvier 2024, Marseillan s'illumine avec son marché de Noël, ouvert tous les jours de 10h à 22h, et jusqu'à 23h les samedis. Ce marché pittoresque, niché au cœur de la ville, promet une expérience immersive avec des cadeaux uniques, des décorations festives et une multitude de délices culinaires.

Balaruc-le-vieux

Le 14 décembre, de 18h à 21h, le FORUM (1 rue du Puech) vous invite à la « Magie de Noël ». Plus de 30 exposants présenteront leurs créations au marché de Noël. Ajoutez à cela un manège captivant, des jeux gonflables, une parade enchantée, des chants d'écoles, et des boissons réconfortantes comme le vin chaud. Stationnement disponible à l'Ecole maternelle et en périphérie.

Villeveyrac

Le 23 décembre, de 15h30 à 18h, les enfants sont conviés à décorer le sapin de la Place des Horts-Viels. Une balade avec le Père Noël, des lampions, des dromadaires et un clown animeront les rues du village. Un goûter de Noël clôturera cet événement chaleureux. Les vœux à la population auront lieu le 13 janvier, à 19h, à la salle Marcel Peysson.

Balaruc-les-Bains

Célébrez le Nouvel An au Complexe sportif Pech Meja avec un repas de fête et une soirée animée par le DJ Laurent. Tarifs pour adultes et enfants. Les vœux à la population se tiendront le 12 janvier, à 18h au même endroit.

Pour plus d'infos, contactez antignac.comitedesfetes@outlook.com.

TRIBUNES LIBRES

Vive 2024 ! Vivement des transports collectifs attractifs !

Alors que les transports sont désormais gratuits sur le territoire de la Métropole de Montpellier, Sète Agglopôle Méditerranée n'a toujours pas pris le train d'un transport collectif attractif. Les conditions tarifaires sont toujours insuffisamment incitatives et notre territoire se distingue par le manque d'attention aux conditions quotidiennes dans lesquelles il est proposé aux usagers d'attendre le bus. Le plus souvent, ils doivent le faire sans pouvoir s'asseoir ni s'abriter du vent, de la pluie, du soleil ou du froid. Le meilleur (ou le pire) exemple est celui de l'arrêt de bus devant le siège de l'agglo qui est pourtant l'autorité organisatrice des transports urbains. Chacun est prié d'attendre le bus debout, bravant les intempéries, au bord d'une route fréquentée et dangereuse. Même les agents de l'agglomération ne sont pas incités à se rendre au travail en bus ! Nous demandons donc un grand plan d'équipement de l'ensemble du réseau de bus avec des abribus permettant aux jeunes et moins jeunes, personnes vulnérables, personnes en situation de handicap... d'attendre leur bus dans des conditions normales en termes de confort et de sécurité. C'est la condition première pour encourager nos concitoyens à préférer des transports collectifs propres à la voiture. En attendant le déploiement de ces indispensables équipements du quotidien, nous vous adressons nos vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel et collectif.

Les Élus Communautaires du groupe Thau Ensemble

Tous unis face à l'antisémitisme latent dans notre pays

Les tragiques événements, qui se sont déroulés dernièrement en Israël, sont malheureusement et tristement là pour nous rappeler à quel point l'être humain peut être guidé parfois par une folie abjecte et meurtrière.

Aujourd'hui, c'est au sein même de notre pays que certains voudraient étendre un débat qui n'a pas lieu d'exister, remuant ainsi les souvenirs des sombres années de notre pays.

C'est ainsi qu'une gauche radicale par ses « tristes » velléités révolutionnaires et par ses tendances islamistes radicales, se lance dans des positionnements politiques plus qu'ambigus à des fins purement électoralistes et basement politiciennes.

On ne peut pas tolérer non plus dans notre pays, qu'une certaine population remette au goût du jour dans toutes nos institutions et dans nos écoles, un antisémitisme notoire.

Nos grands-parents et arrière grands-parents ont combattu le nazisme pendant la seconde guerre mondiale de 39-45, c'est donc à nous, élus de toutes appartenances politiques de nous montrer dignes de nos prédécesseurs en ne tolérant aucune déviance visant le peuple juif et aucun antisémitisme, et aucune violence envers des innocents.

La guerre au proche-Orient entre Israël et le Hamas qui dure depuis plus d'un mois, a suffisamment fait de victimes de tous bords pour combattre cela, et ce sont malheureusement les victimes innocentes qui en sortent perdants.

Aussi, c'est sans aucune ambiguïté, que nous, élus de l'opposition : Dominique Patte, Johann Grosso, Sébastien Pacull et Gérard Prato, assurons de notre plein tout notre soutien à la communauté juive de notre territoire face à des actes ou des propos qui iraient à leur rencontre.

En espérant pour tous, ici et ailleurs, une fin d'année beaucoup plus paisible et sereine.

Les Élus Communautaires du groupe Divers Droites

► SAM lauréate de l'appel à projets « Sentiers de Nature »

Dans le cadre du « Plan Destination France de reconquête et de transformation du tourisme », le gouvernement a lancé un appel à projet pour créer ou restaurer 1.000 km de sentiers de randonnée.

Le service Espaces naturels et agricoles porte 2 projets de sentiers sur les collines de la Moure qui ont été primés : l'un au départ de Bouzigues en direction du lac de Cambellies sur Loupian ; L'autre dans les garrigues de Villeveyrac, également accessible aux joëlettes pour personnes en situation de handicap.

Panneaux de sensibilisation, tables de lecture du paysage, observatoire pour oiseaux viendront agrémenter ces circuits. Le partenariat s'organise autour du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault, de la LPO, Biotopie, le CCAS de Villeveyrac, l'entreprise Lafarge et les communes accueillant les projets.

Cette opération a pour but d'encourager et de développer la pratique de la marche, de favoriser la préservation ou la restauration de la biodiversités et des paysages, ainsi que de renforcer le lien entre zones habitées et naturelles.

Le montant prévisionnel de dépenses à hauteur de 60.000 € HT pour les 2 sentiers sera financé à 80% par l'Etat au travers du CEREMA.





Le **VERRE**, c'est dans
les **colonnes à VERRE** !



LE BAC JAUNE

c'est

CHAQUE SEMAINE !

VALORISONS nos déchets,
on a tous à y **GAGNER** !

*Tous les emballages
et papiers se trient !*

VIDÉS **NON LAVÉS** **EN VRAC !**

Bac cassé
ou trop petit ?

+ INFOS

04 67 78 55 96 / dechets@agglopole.fr



CITEO

Sète Agglopôle Méditerranée

finance vos covoiturages



Je télécharge l'app Klaxit



Je me mets au covoiturage



**Je profite du Bonus Covoit'
de 100€**

